



Mallemort le 28 MAI 2019

Madame le Maire

A

Association La Parole aux Citoyens  
Chez M. Thierry PLATON  
Crau de St Pierre  
13370 MALLEMORT

Madame le Maire de Mallemort  
Conseillère Départementale des Bouches-du-Rhône  
Conseillère Métropolitaine

N/Réf: HG/FB/LG/URBA/2019-101  
Objet: recours gracieux délibération 2019-014

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à un recours gracieux à l'encontre de la délibération 2019-014 votée le 07 février 2019 lors de la séance du conseil municipal.

Par la présente nous accusons réception de votre courrier à la date du : 03 Mai 2019.

Concernant les éléments dont vous me faites part, nous vous informons que la délibération s'applique sur le chemin des Estrayas sur laquelle l'entrée Sud se situe Rue de la Tourelle et l'entrée Nord se situe Rue de la Campana, et non comme vous l'évoquez sur votre courrier sur la rue de la Bourgade (plan ci-joint).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

*Cordialement*

**Hélène GENTE**

**Maire de Mallemort**

